

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS					ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.	
5 ^h 1 ^m soir.	Midi 55	2 ^h 37 ^m s.	3 ^h 52 ^m s.	4 ^h 18 ^m s.	5 ^h 17 ^m s.	8 ^h 10 ^m	5 ^h 47 ^m s.	4 ^h 38 ^m m.	12 ^h 37 ^m s.	11 ^h » —	1 ^h » s.	10 ^h 35 ^m	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.	
10 ^h 47 ^m —	5 ^h 50 ^m soir.	7 ^h 40 ^m —	9 ^h 47 ^m —	10 ^h 15 ^m —		4 ^h 39 ^m m.	11 ^h 30 ^m —	2 ^h 49 ^m s.	6 ^h 48 ^m —	5 ^h 25 ^m s.	7 ^h 45 ^m —	4 ^h 40 ^m s.	8 ^h 30 ^m —	9 ^h 50 ^m —	

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 10 Novembre.

NOUVELLES POLITIQUES

Vice-présidence de la République française. — Le Figaro dit que la vice-présidence de la République a été agitée dans diverses réunions chez M. Lockroy et a été accueillie avec quelque faveur.

Election du Sénat. — On assure que plusieurs membres de la droite ont l'intention de demander l'élection du Sénat par le suffrage universel.

Remaniement ministériel. — Le remaniement ministériel sera terminé aujourd'hui.

On confirme que M. Loubet recevra le portefeuille du commerce.

Les colonies resteront provisoirement attachées à la marine avec M. le ministre Galibert.

Opinion de la Presse. — La République française estime que le Gouvernement ne doit pas proposer immédiatement des réformes profondes sur lesquelles l'accord n'existe pas, mais s'efforcer simplement à faire une bonne administration.

Attentat contre M. de Freycinet. — L'affaire Mariotti est entrée dans une phase nouvelle.

Contrairement aux assertions de nos confrères, Mariotti ne doit pas être mis en liberté.

Mis en présence du cocher de M. de Freycinet, il a déclaré qu'au lieu de diriger la balle à terre, il a visé, au contraire, la voiture du ministre.

D'autre part, on a trouvé une lettre de sa

file adressée à la supérieure d'un couvent, dans laquelle elle se plaint des violences de son père et annonce qu'elle va se placer comme cuisinière pour se soustraire à ses mauvais traitements.

A Madagascar. — Les Hovas complètent les travaux de défense. Les Français continuent à leur envoyer des bombes chaque jour. Les Français sont plus méfiants que jamais à l'égard des étrangers. Les voyageurs sont fouillés à l'embarquement et au débarquement. La *Bacchante* est arrivée de Madagascar le 12 et est partie le lendemain pour Zanzibar. Le consul de France à Beyrouth est arrivé ici, probablement pour reprendre les négociations. Les maladies et les décès sont nombreux parmi les Français.

Mariage de l'Infante Eulalie. — Le gouvernement français a été officiellement avisé du mariage de la princesse Eulalie, sœur du roi Alphonse XII, avec le duc Antonio, fils aîné du duc de Montpensier.

Conspiration découverte. — Le *Gaulois* reçoit de Berlin la dépêche suivante : « Une conspiration contre le roi vient d'être découverte à Nisch.

Le chef du complot est parent du prince Karageorwits. Il vient d'être arrêté avec ses complices.

La reine Nathalie est partie immédiatement pour Nisch.

Les trésoriers-payeurs généraux. — S'il fallait en croire certains de nos confrères, M. Sadi-Carnot, ministre des finances, prépare un projet relatif à la suppression des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers.

La nouvelle est inexacte ; il est vrai que l'administration des finances s'est récemment occu-

pée des économies qui pourraient être réalisées sur les émoluments de certains de ces agents, mais jamais, nous pouvons l'affirmer, il n'a été question de leur suppression.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Nous rappelons à nos lecteurs que les hommes des classes 1875 et 1880, doivent déposer leur livret individuel à la mairie de leur domicile ou de leur résidence du 15 au 29 novembre 1885.

1^{re} CLASSE 1876. — Tous les hommes de la classe 1876 sans exception. Font partie de la classe 1876 : 1^o Tous ceux qui ont concouru au tirage au sort en 1877 et qui n'ont pas contracté d'engagement volontaire ou conditionnel avant 1877 ;

2^o Tous les hommes ayant contracté un engagement volontaire ou conditionnel du 1^{er} janvier au 31 décembre 1877.

2^e CLASSE 1880. — Les hommes de la classe de 1880, à l'exception de ceux de la première portion qui ont quitté le service porteurs de leur livret en règle.

Font partie de la classe 1880 : Tous ceux qui ont tiré au sort en 1881 et qui n'ont pas contracté d'engagement volontaire ou conditionnel avant cette date ;

2^o Ceux qui ont contracté un engagement volontaire ou conditionnel du 1^{er} janvier au 31 décembre 1881.

En déposant leur livret les hommes doivent réclamer un récépissé au secrétaire de la mairie.

Tous les militaires qui n'auront pas déposé leur livret individuel du 15 au 29 novembre courant, seront passibles de punitions disciplinaires.

Beaucoup de personnes semblent oublier qu'ils sont soldats de 20 à 40 ans et par conséquent soumis à toutes les obligations militaires.

Aussi croyons-nous être utiles à nos lecteurs en leur rappelant de temps en temps leurs devoirs.

— Bon, patientez un brin, lui coula le détective dans le tuyau de l'oreille. Vous n'êtes pas au bout. Toujours de plus fort en plus fort. Feu Nicolet est distancé !

La jeune femme leva le bras avec peine et porta un mouchoir à sa bouche : elle le retira teint de sang :

— Hétons-nous, reprit-elle en essayant de maîtriser sa respiration haletante. Le froid me gagne... Est-ce la crise suprême qui vient ?... Ecoutez, écoutez-moi tous... J'affirme, en outre, que ce Roland, mon meurtrier, est l'unique auteur du crime commis, il y a un an, la nuit du 3 janvier, dans la rue des Maçons-Sorbonne...

Une violente rumeur de stupéfaction s'éleva parmi les auditeurs. L'officier de paix demeurait littéralement abasourdi. Ce fut le commissaire qui s'écria :

— Madame, vous n'y songez pas ! Il y a eu un individu jugé, condamné et exécuté pour ce fait !

La mourante eut un singulier sourire :

— Vous avez jugé, condamné et exécuté un innocent, voilà tout... Jacques Lebrun n'était pas coupable... C'est Roland qui s'est introduit dans l'hôtel de la victime, à l'aide de clefs que celle-ci lui avait confiées... C'est Roland qui a poignardé mon excellente belle-mère avec un couteau catalan dérobé par lui à l'intendant... C'est Roland qui, connaissant la combinaison du coffre-fort, a enlevé de ce dernier les val'urs, l'argenterie, les bijoux...

Elle s'arrêta. Le souffle lui manquait. Ses doigts se crispèrent sur la couverture dont le médecin venait de la faire envelopper, pour la réchauffer.

1^o CHANGEMENT DE RÉSIDENCE. — Tout homme quittant son domicile pour aller habiter quelque temps dans un autre endroit, doit aller trouver le commandant de la brigade de gendarmerie d'où dépend la localité où il se rend, et faire visiter son livret. Cette formalité doit être remplie chaque fois que l'on change de résidence.

2^o CHANGEMENT DE DOMICILE. — Lorsqu'on quitte son domicile et qu'on veut aller s'établir définitivement dans une autre localité, on doit remplir les formalités suivantes :

1^o Aller trouver le maire de son domicile et lui déclarer qu'on va habiter telle autre commune. Le maire remet une déclaration de changement de domicile qui doit être visée par le commandant de la brigade de gendarmerie d'où dépend la commune que l'on quitte ;

2^o Aller trouver le maire de la commune où l'on va fixer son domicile. Celui-ci remet à son tour une déclaration de changement de domicile que l'on fait viser par le commandant de la brigade de gendarmerie d'où dépend le nouveau domicile. Le livret individuel doit être visé par les deux commandants de brigade de gendarmerie de l'ancien et du nouveau domicile.

Tout homme qui ne fait pas de déclaration de changement de résidence ou de domicile lorsqu'il quitte son domicile, est passible d'une punition disciplinaire.

La classe de 1880. — Des instructions envoyées au général de Courcy, prescrivent de renvoyer 200 hommes de la classe 1880 par chaque courrier direct ou paquebot en partance de Hai Phong. Ils devront être tous rapatriés d'ici au mois de février.

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Agar, notre compatriote, ancien trésorier-payeur général, est nommé percepteur à Orléans.

Notre compatriote M. Gaillard, récemment promu capitaine de vaisseau, qui était attaché depuis deux ans à la commission du règlement d'armement à Paris, vient d'être affecté au port de Lorient également pour une durée de deux ans.

Puis, après un moment :

— Ecrivez tout cela... Ecrivez sans cesse... Les bijoux ont été vendus à un juif allemand de Francfort ; l'argenterie, à un ferrailleur qui l'a fondue...

— Mais, demanda le commissaire, qu'elles preuves pouvez-vous fournir à l'appui de ces allégations ?

Sabine se dressa à demi ; elle repoussa la couverture qui l'enveloppait, et, d'un tour d'ongles, arracha un double morceau de son peignoir et de sa chemise. Sa blessure apparut, sabrant, entre les seins, d'une ligne d'un brun rougeâtre, la chair marmoréenne de son buste :

— Quelle preuve ? Hé ! celle-ci, pardieu ! Il m'a tuée, parce que j'étais sa complice et que je l'ai menacé de le dénoncer.

La bru de madame Mazerolles se renversa en arrière. Ses prunelles, agrandies, se fixèrent sur quelque chose que les vivants ne peuvent voir. Une mousse couleur de pourpre frangoa ses lèvres. Le docteur dit :

— Elle est morte.

Dans l'assistance, la Mariotte s'agenouilla et se mit à prier. Le vénérable père Yvriër maugréa :

— C'est à en devenir fou ! Nouvelle méthode partout ! Pour les crimes comme pour le reste !

Il voulut puiser une pincée « à la fève » dans sa boîte, afin de s'éclaircir les idées. Mais Vidoq, d'une main, lui arrêta le bras, tandis que, de l'autre, il lui escamotait la tabatière entre les doigts. Le gros vieil homme se fâcha :

— Que signifie, monsieur le drôle ! Allez faire vos farces, je vous prie, avec les gens de votre

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

69

LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE

LA REVANCHE DE VIDOCQ

I

L'UNIFORME DU GÉNÉRAL

Ensuite, s'adressant au commissaire, qu'elle reconnut à son écharpe :

— Monsieur, avez-vous là quelqu'un pour transcrire ce que je vais confesser ?

— J'ai mon secrétaire tout prêt...

— Eh bien, qu'il écrive, et que chacun de ceux qui m'entendent témoigne, au besoin, devant qui de droit, des dernières paroles d'une mourante ; qu'il écrive que : moi, Sabine de Lignères-Savonnières, épouse légitime du sieur Charles Mazerolles, avoué à la cour...

Il y eut un mouvement de surprise dans l'auditoire. Ce nom de Mazerolles était si populaire depuis l'événement de la rue des Maçons ! Mais, chez aucun des assistants, ce mouvement ne fut plus vif que chez l'officier de paix et chez le chef de la brigade de sûreté. Tous deux ignoraient absolument que le second fils de l'ancienne titulaire

du café de l'Echelle fût marié.

Yvriër tournait et retournait sa tabatière entre ses doigts.

— Ma chère dame, questionna-t-il, êtes-vous bien certaine de ne pas vous tromper ?

La jeune femme étendit la main vers le bureau, laissé ouvert par Roland :

— Vous trouverez les papiers qui établissent ce que j'avance dans le double fond d'un tiroir à secret de ce meuble.

Vidoq pensa tout haut :

— Saperlotte ! je crois que je viens de ramasser la clef du cabinet où Barbe-Bleue emmagasinait ses cadavres. Seulement, le conte a changé de titre. Il s'intitule maintenant : *La revanche des belles-filles sur les belles-mères.*

La bru de madame Mazerolles continua d'un ton qui restait calme, quoique les signes de ses souffrances allèrent en augmentant :

— Écrivez que je meurs assassinée par mon amant... Cet homme, qui se faisait appeler le marquis de Grandchamp, n'était autre, en réalité, qu'un paysan nommé Roland...

Le chef de la brigade de sûreté s'avança :

— Un paysan des environs de Sens, n'est-ce pas ? Ce filleul de madame Mazerolles, qui lui servit un instant de secrétaire ? Celui que l'on croyait passé aux colonies ?...

Sabine eut un hochement de tête approbatif. Vidoq tapa sur l'épaule de M. Yvriër.

— Qu'est-ce que vous pensez de ça, papa ?

L'officier de paix ouvrit sa tabatière :

— C'est inimaginable ! s'exclama-t-il. On n'a jamais rien lu de pareil dans les romans de madame Cottin !...

M. Gaillard est remplacé à Paris par M. le capitaine de frégate Monin, provenant du port de Toulon.

Le ministre de la marine vient d'envoyer dans les mers du levant deux bâtiments de guerre : le *Dugay-Trouin* cuirassé, et l'avis d'escadre le *Seignelay* qui vont renforcer l'escadre du levant commandée par notre compatriote M. le contre-amiral comte de Marquessac.

Suspension. — M. le préfet du Lot vient, par arrêté du 2 novembre, de suspendre de ses fonctions M. Rigal, maire de la commune de Douelle, pour cause politique.

M. Brocas, juge suppléant à Cahors, est nommé substitut du procureur de la République près le même tribunal.

Bourses de voyage aux colonies. — Le ministère de la marine et des colonies fait dresser en ce moment le programme d'une mission commerciale de la côte occidentale d'Afrique et d'une mission du même genre dans l'intérieur du Sénégal. Il va développer l'institution des bourses de voyages, pour être données à un certain nombre de jeunes gens qui ont fait des études commerciales, afin qu'ils puissent visiter nos colonies françaises et se rendre compte des ressources qu'elles présentent et des relations qu'il serait possible d'y établir au profit du commerce et de l'industrie de la métropole.

D'ici à la fin de cette année, cinq bourses seront mises au concours : deux bourses de 6,000 fr. chacune pour l'Indo-Chine, une bourse de 4,000 fr. pour le Gabon, une bourse de 10,000 fr. pour Mayotte, Noisi-Bé, Madagascar, et une bourse de 4,000 fr. pour le Sénégal.

Un fait extraordinaire vient de se produire dans la commune de Belmontet :

Deux vieillards, le mari et la femme, ont été trouvés morts, la semaine dernière, dans leur domicile.

On se perd en conjectures sur la cause de ce double décès, que l'on ne peut attribuer, ni à l'extrême misère, ni au crime, ni au suicide.

La cour de cassation vient de décider que les greffiers des tribunaux de commerce ne sont fondés à exiger aucun droit pour le remboursement du papier timbré, à l'occasion du jugement de remise d'une affaire.

Le château de Cavalerie (près Bergerac), qui appartient au marquis de Lavalette, vient d'être, en partie, la proie des flammes.

Les coupages par vins de raisins secs. — La chambre criminelle de la cour de cassation vient de trancher une question qui avait été assez vivement controversée. Elle a décidé, sur les conclusions conformes de M. l'avocat

bande...

Le policier prit lui-même quelques grains de tabac dans la boîte :

— Et votre engagement, fanfan?... Du reste, prise pour prise... En échange de celle que vous venez de m'octroyer avec tant d'amabilité, moi je vous en promets une autre... Ce soir Roland sera arrêté.

VI

DE LA RUE DE COURCELLES A LA RUE DES MAÇONS

Revenons au meurtrier de Sabine.

La jeune femme une fois tombée, celui-ci n'avait plus eu qu'une idée : fuir, fuir tout de suite, en toute hâte et par tous les moyens possibles, pour rejoindre Hélène Lebrun...

Oui, mais le bruit de la discussion, de la lutte et du crime n'avait-il pas éveillé l'attention, l'inquiétude des gens de la maison ? Les cris, l'appel de la victime n'avaient-ils pas été entendus au dehors ? Pour s'en assurer, après avoir soufflé prudemment les lumières qui éclairaient la pièce, le filleul de madame Mazerolles s'en était allé à pas de loup, entre-bâiller la porte du palier et tendre avec anxiété l'oreille dans la cage de l'escalier. Ensuite, il s'en était retourné avec les mêmes précautions, allonger le cou par la croisée ouverte et étudier ce qui se passait à l'extérieur...

Dans la maison, rien ne bougeait. Au dehors, tout restait paisible. Aucune rumeur, aucun mouvement ne se manifestait dans la brume du soir qui cotonnait l'horizon par-delà le jardin. L'immobilité, le silence régnaient sur le quartier désert. Au lointain, seulement par des intervalles, cette vocalise montait d'un gosier enroué, du côté du

général Loubers, que le mélange d'une piquette de raisins secs avec du vin le dénature et constitue conséquemment une falsification réprimée par les articles 1^{er} de la loi du 25 mars 1881, et 423 du code pénal. « Ce n'est pas là, dit l'arrêt, un coupage autorisé par les usages du commerce. »

La cour d'assises siège à Cahors depuis lundi. Nous rendrons compte des affaires jugées dans notre prochain numéro.

Tombola. — Notre compatriote M. Léon Valéry, le poète de *Nuda*, l'écrivain bien connu des *Martyrs du fonctionnarisme*, aujourd'hui percepteur à Lombes, réunissait à Toulouse, dimanche dernier, dans les salons du café de la Paix, les souscripteurs à l'édition complète de ses œuvres, pour les faire participer aux chances d'une tombola.

Cette tombola se composait de trois lots.

Voici les noms des gagnants :

M. de Saint-Germain, receveur de l'enregistrement à Roannes (Loire), porteur du numéro 227, a gagné 12 bouteilles de vieux Armagnac de 1841.

M. Fourniol, receveur municipal à Evian (Haute-Savoie), a gagné, avec le numéro 337, une dinde truffée.

M. Delbreil, percepteur à Laroche-foucauld (Charente), ayant le numéro 82, a gagné un singe empaillé.

Un punch, agrémenté de plusieurs toasts, a terminé cette agréable soirée, — à laquelle assistaient plusieurs journalistes.

Arrestation. — La police de Cahors a arrêté un sieur Louis Poutous, âgé de 21 ans, originaire de Bordeaux, inculpé d'avoir volé un cheval. Cet individu était sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Foire. — La foire du 3 novembre a été belle. Favorisée par un temps magnifique, elle a présenté une grande animation. La halle aux grains était insuffisante pour contenir les denrées apportées de tous côtés. De nombreuses et importantes affaires ont pu être traitées. Le blé s'est vendu au prix moyen de 17 fr. 95 l'hectolitre et le maïs au prix de 10 fr. 50 à 11 fr. l'hectolitre.

Les truffes ont commencé à faire leur apparition à Sarlat et aux environs. Mais sans parfum, presque sans couleur encore, elles n'ont été payées par un acquéreur à un propriétaire voisin de la ville que trois francs la livre.

Suicide. — Le sieur C..., entrepreneur de roulage à Catus, a été trouvé par ses domestiques, pendu au deuxième étage de sa grange à foin. Rien ne faisait pressentir, la veille, cette funeste détermination. On l'attribue à des embarras financiers. C... était père de quatre enfants. Il laisse derrière lui un père plus qu'octogénaire.

boulevard : *Ho ! vitrier !... Ho !...*

Ou bien encore, cette mélodie traînait ses notes dans la direction de la venelle de la Croix :

— Avez-vous des bouteilles à vendre ? Avez-vous des bouteilles cassées ?...

Roland respira. Puis, sans accorder un regard à sa victime, qui gisait sur le tapis dans une mare rouge, il jeta derrière un meuble le *bowie-knife* ensanglanté, sortit du cabinet, en referma sur lui la porte à double tour et gagna son appartement, où il procéda hâtivement à sa toilette de voyage.

Vingt minutes plus tard, une valise à la main et un carriac sur le bras, il traversait à nouveau l'antichambre du rez-de-chaussée. Vautrés côte à côte sur les banquettes, les valets de pied exécutaient à deux pieds un formidable nocturne. Il redescendit le perron, s'engagea dans le jardin et se dirigea vers la porte par laquelle il était entré.

En cheminant il pensait :

« Tout marche à merveille. Les domestiques dorment ; la camériste s'est sans doute retirée dans sa chambre ; personne ne me voit partir. On va croire madame chez moi, et du diable si l'on découvre le pot-aux-roses avant midi !... J'aurai ainsi douze heures d'avance ; or, en douze heures, l'on dévide déjà un joli ruban de queue, quand on a une paire d'excellents bidets de poste attelés à son berlingot, — et que l'on a soin de payer triples guides aux postillons. »

Aussitôt que l'écho de ses pas se fût éteint sous le couvert, les effondrements, dans l'antichambre, cessèrent comme par enchantement ; l'un des dormeurs poussa son camarade du coude et sans ouvrir les yeux, sans quitter leur position hori-

Empoisonnement par les champignons. — Une famille du village de Rétis (Gironde), composée de trois personnes, s'est empoisonnée en mangeant imprudemment des champignons vénéreux. Après trois jours d'horribles souffrances, le père a succombé le premier, et le lendemain sa femme et sa fille, âgée de vingt ans, ont succombé à leur tour. Ces infortunés, voulant cacher leur imprudence, n'ont reçu que quarante-huit heures après les secours du médecin, mais tout a été inutile.

Eboulement. — Deux maisons se sont effondrées au Passage d'Agén. L'une d'elles servait de dépôt de pétrole. Toutes les deux étaient nouvellement construites. On croit que ces effondrements sont dus à l'infiltration des eaux. Fort heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Tirage d'obligations. — Au Crédit Foncier, il a été procédé aux tirages suivants : Obligations foncières 1885 ; le numéro 499,081 gagne 100,000 francs.

Le numéro 849,924 gagne 25,000 francs. Les numéros 306,362, 400,563, 405,399, 430,744, 461,307, 684,744 gagnent chacun 5,000 francs.

45 numéros gagnent chacun 1,000 francs, et 225 autres numéros ont été en outre appelés au remboursement au pair.

Obligations foncières 1879 : Les numéros 662,517 et 1,760,398 gagnent chacun 100,000 francs.

Le numéro 85,765 gagne 25,000 francs. Les numéros 978,338, 1,302,883, 1,325,903, 1,479,114, 1,511,787 gagnent chacun 5,000 francs.

90 autres numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Vol à l'École polytechnique. — Un fait grave et profondément regrettable vient de se passer à l'École polytechnique. Un élève, indigne de porter l'uniforme, a volé la caisse de secours de l'École.

La caisse de secours de l'École polytechnique a pour but, dans des moments difficiles, de venir en aide aux camarades peu fortunés et de sauvegarder même quelquefois leur dignité.

Elle est constituée par les dons volontaires et anonymes des élèves. L'argent de cette caisse est donc l'argent des camarades pauvres. C'est ce dépôt, en quelque sorte sacré, qu'un élève a dérobé, lundi dernier, chez le trésorier, après avoir fracturé la porte de l'armoire dans laquelle il était enfermé.

Le général directeur de l'École, immédiatement informé, alla prévenir M. Gagnon, préfet de police. Une enquête discrète et minutieuse fut aussitôt ouverte, mais elle n'amena aucun résultat, bien que les élèves eussent exigé qu'on fit des perquisitions partout et qu'on les fouillât tous avec soin.

zontale, les deux affiliés de Vidocq échangèrent à voix basse le dialogue suivant, dans une langue qui n'était point précisément celle de domestiques de *high life* :

— As-tu reniflé et remouché ? Il y a eu du *bousin* (tapage) là-haut...

— Oui, quelqu'un a pris un billet de parterre sans déboursier ses *monacos*...

Pour sûr ! l'un aura buté (tué) l'autre...

— et, comme le marquis vient de *s'esbigner* en douceur, c'est la marquise qui est l'autre

En ce moment, mademoiselle Mariette dégringola l'escalier en criant :

— Jésus ! Marie ! Joseph ! mes enfants, quel malheur !... Faut croire que monsieur et madame se seront expliqués à coups de couteau ; car, par le trou de la serrure du cabinet, j'ai aperçu ma pauvre maîtresse étendue dans un bain de sang.

Les deux escogriffes se mirent sur leur séant et dirent à l'unisson :

— Il paraît que c'est sérieux. S'agit de prévenir M. Jules...

Mariette, — redevenue la Mariotte, — gémissait :

— Quand on pense que c'est à moi que ça aurait pu arriver, si j'avais consenti à demeurer avec ce polisson de Roland...

Ce dernier coupait à travers cette annexe de la plaine Monceaux qui se reliait alors à la partie haute des Champs-Élysées. Par des pentes non moins arides, non moins sauvages et non moins désolées que les steppes de la Russie méridionale. En 1824, le gaz était encore lettre close pour les

Cependant les soupçons de la presque unanimité des élèves s'étaient portés sur un de leurs camarades, nommé L..., et, sans rien dire aux inspecteurs de police, ils se livrèrent eux-mêmes à une surveillance des plus actives.

Or, avant-hier, au moment où L... était sorti de l'étude, un de ses camarades eut l'idée de secouer son tabouret garni de crin et couvert de cuir. Le tabouret rendit un son métallique : on l'éventra avec un couteau ; on trouva quarante pièces de cinq francs.

L... fut mandé aussitôt dans le cabinet du général directeur : il fut désabillé et on trouva cousus dans son caleçon trois mille francs en billets de banque. Ces sommes étaient le fonds de la caisse de secours.

Il n'y avait plus de doute, L... était bien l'auteur du vol ! a été immédiatement écroué à la prison de l'École.

L..., qui appartient à une honorable famille, était entré dans un bon rang à l'École polytechnique.

On raconte que ce serait pour subvenir aux exigences d'une femme qu'il se serait rendu coupable de ce vol odieux.

Inutile de dire que ce méfait a soulevé dans l'École une vive et légitime émotion, en même temps qu'il a plongé dans le désespoir une honorable famille.

L..., a été chassé de l'École.

THÉÂTRE DE CAHORS

Les mousquetaires au Couvent.

L'interprétation de *Les mousquetaires au couvent* a été très satisfaisante. Les premiers rôles ont été bons comédiens et bons chanteurs. M. Montfort brillant dans son rôle de Brissac. Au premier acte surtout, il a eu un petit triomphe. M. Moreau excellent dans l'abbé Bridaine, cette physionomie passablement mondaine et non moins comique de l'aumônier d'abbaye. Un seul et léger reproche : M. Moreau s'est un peu trop abandonné à un penchant naturel à la plupart de ses camarades de la troupe et qui consiste à passer la note et à charger. C'est d'ailleurs ce que nous avons observé chez la plupart des artistes qui, sur notre scène ou ailleurs, ont joué l'œuvre de Louis Varney.

M. Sirois (Gontran) s'est, à notre avis, tenu dans la mesure.

Quant à M. Garnier (le Gouverneur), il avait — comme l'on dit vulgairement — il avait bien la tête appropriée à son rôle. Visage sec, moustaches maigres et aiguisées, face à lame de rasoir, profil à la Richelieu, tout en lui concourait à rappeler ces natures hautaines du temps jadis qui laissaient sur leur passage comme un frisson de terreur, comme un froid silence au milieu duquel apparaissaient des têtes courbées.

Mme Sirois (Simonne) a tenu bon rang, grâce à son habitude de la scène et à son chant sympathique. Mme Play (Marie) a été une pensionnaire espieuse assez réussie, et Mme André charmante, avec sa candeur de jeune fille prise aux fines moustaches d'un mousquetaire.

Maintenant que nous venons de faire leur part

Parisiens, et les bienfaits du réverbère n'avaient point, pénétré en ces pays extravagants.

Aussi, dès les premières enjambées, notre héros s'en vint trébucher contre un obstacle, que l'obscurité ne lui permettait pas de remarquer.

Cet obstacle était un corps humain, étalé, ainsi qu'en un lit moelleux, sur l'un de ces amas de plâtras, qui, dans tous les terrains vagues de Paris, disputent la place à une vilaine herbe, maigre, sèche et jaunâtre. Roland ne put retenir un mouvement de défiance et de colère ; il se baissa et tâta l'obstacle de la main. Celui-ci rendit un grognement irrité :

— Finis donc, mon épouse !... Tu m'chatouilles, l... J'ai mal aux cheveux... Voyons, laisse-moi pioncer un brin : tu m'réveilleras quand j'aurai soif.

Le jeune homme étouffa un juron :

— La peste de l'ivrogne ! C'est mon « négociant en peaux de lapins » de tout à l'heure. Il n'aura pu aller plus loin et n'aura pas crainte d'humilier le tas d'ordures en le prenant pour oreiller.

L'ivrogne continua en s'accrochant à lui :

— Pourquoi que t'as tiré les rideaux, Célestine ?... Y a des vents couli, dans la ruelle !... J'm'en vas arquepincer un rhume de cerveau !... D'une bourrade Roland se dégagea :

— Au diable ! Cuve ton vin, ivrogne !

Il passa outre et fit force du jarret. En détaillant, il murmurait :

PAUL MAHALIN.

(A suivre).

aux artistes, disons un mot de la pièce elle-même. A notre avis, il serait difficile de déterminer d'une manière précise comment elle doit être classée. Les *mousquetaires au couvent* ne sont pas un opéra comique. Il y a là dedans trop de farce. Ni un drame, ni un vaudeville, ni une comédie. C'est un peu de tout cela et ce n'est rien ni de l'un ni de l'autre. Les hommes de goût y rencontrent, si l'on veut, quelques passages d'une véritable saveur et qui les reposent agréablement; mais le troisième acte est du vaudeville de qualité secondaire. Le poulailler rit, tandis que les premiers sont calmes et que le parterre est partagé. En somme, j'aime cent fois mieux la plupart de nos opéras comiques populaires. Ils témoignent d'un art autrement élevé; ils parlent une autre langue au cœur et au bon goût en même temps.

Mamzelle Rose ! En vérité, c'est, proportions gardées, bien moins fort encore. De la *Veuve au Camélia* au vaudeville de Decourcelles, il y a la différence du vin de Champagne au gros bleu des cabarets.

Nous souffrons pour M. Poutieux, Mme André et Mme Ternus qui, chargés de cette interprétation, employaient vainement tout leur talent d'artistes, à amuser le public. Les saillies de *Mamzelle Rose* sont en sabots, comme les personnages obligés de les servir au public. Où donc, mon Dieu, sont Scribe, Siraudin et les autres ?

Le sujet de la pièce sent l'Anvergne; mais combien les paroles du livret sont encore plus imprégnées de la bêtise naturelle aux indigènes alourdis de la montagne !

Il est certain que les acteurs valaient mieux que la pièce.

Ce qui n'est guère fait pour flatter l'auteur.

POULLAILLER.

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 4 à 5 heures.)

PROGRAMME DU JEUDI 12 NOVEMBRE 1885.

Allégo militaire	Mohr.
L'Ambassadrice (ouverture)	Auber.
Chants du Ciel (Valse)	Strauss.
Les Pantins de Violette (fantaisie)	Adam.
Trictrac (Polka)	Waldteufel.

Variétés

l'Algérie

ET LES ALGÉRIENS

NOTES D'UN VOYAGEUR

XXVI

BLIDA. — LA FORÊT DE CÈDRES. — LE MARABOUT DES BENI-SALAH.

En quittant Bou-Farik, la ligne ferrée se rapproche peu à peu de l'Atlas, dont les pentes raides et dénudées barrent la plaine comme un rempart immense bâti par des géants. On ne tarde pas à arriver à Béni-Méred, ancien poste militaire, aujourd'hui joli village de 500 habitants. Une large avenue conduit de la gare au centre du bourg, et sur la grande place se dresse un obélisque qui rappelle un des plus beaux faits d'armes de nos soldats.

Bien que cet épisode des guerres d'Afrique soit des plus connus, nous croyons devoir reproduire le récit ému que lui a consacré M. de Castellane. On ne saurait rappeler trop souvent de pareils actes de dévouement et d'héroïsme. Les leçons du passé sont pour l'avenir un encouragement et une espérance. Quand une nation compte dans ses annales militaires des pages comme celle que nous allons rapporter, quelques revers qu'elle ait subis, elle est sûre de se relever, et de reconquérir à bref délai la place que lui ont momentanément fait perdre des défaites imméritées.

« Le 11 avril 1841, la correspondance d'Alger partit de Bou-Farik sous l'escorte d'un brigadier et de quatre chasseurs d'Afrique; le sergent Blandan, seize hommes d'infanterie du 26^e régiment de ligne, rejoignant leur corps, et un sous-aide major faisaient route avec eux. Ils cheminaient tranquillement sans avoir aperçu un Arabe, quand tout à coup, du ravin qui précède Béni-Méred, trois cents cavaliers s'élançèrent sur la petite troupe. Le chef courut au sergent et lui cria de se rendre. Un coup de fusil fut sa réponse; et, se formant en carré, nos soldats firent tête à l'ennemi. Les balles les couchaient à terre un à un, les survivants se seraient sans perdre courage. Défendez-vous jusqu'à la mort, s'écria le sergent, en recevant un coup de feu, face à l'ennemi ! Et il tomba aux pieds de ses compagnons. De vingt-trois hommes, il en restait cinq, couvrant de leurs corps le dépôt qui leur était confié, quand un bruit de che-

vaux lancés au grand galop réveilla leur ardeur. Bientôt, d'une nuée de poussière, sortirent des cavaliers qui, se précipitant sur les Arabes, les mirent en fuite: c'était Joseph de Breteuil et ses chasseurs. A Bou-Farik, il faisait conduire les chevaux à l'abreuvoir, lorsqu'on entendit la fusillade. Aussitôt, ne laissant à ses hommes que le temps de prendre leurs sabres, M. de Breteuil partit à fond de train suivi des chasseurs montés au hasard. Le premier il se jeta dans la bagarre, et grâce à sa rapide énergie, il put sauver ces martyrs de l'honneur militaire. Aussi le sauveur fut-il compris dans la récompense glorieuse: la même ordonnance nomma membres de la Légion d'honneur M. de Breteuil et les cinq compagnons de Blandan. »

Saluons la colonne élevée à la mémoire de ces modestes héros, dont le 26^e de ligne garde fièrement le souvenir, et espérons que la souscription ouverte par le colonel Trumelet permettra bientôt d'ériger en l'honneur de ces vaillants soldats un monument plus digne et plus capable de rappeler leurs exploits à la postérité.

Nous voici maintenant au pays des fruits d'or, au jardin des Hespérides de l'Algérie, à Blida.

Avant d'y parvenir, nous traversons l'enceinte d'une cité. Cette enceinte, à peu près démantelée, rappelle un funeste événement, le tremblement de terre de 1825 qui détruisit la ville et ensevelit sous les décombres de ses édifices plus de 7000 habitants. Pour prévenir le retour d'un aussi remarquable désastre, les Blidéens voulurent transporter leur ville à deux kilomètres plus loin, au nord-ouest, mais ils ne donnèrent pas suite à ce projet, et Blida, reconstruite sur ses ruines, s'élève aujourd'hui plus coquette et plus florissante que jamais, abondamment arrosée par les eaux fraîches de la montagne, et resplendissante de blancheur au milieu des forêts d'orangers et de citronniers qui l'entourent et lui envoient leurs parfums.

Un mur en pierre, percé de six portes, protège Blida contre un coup de main. En considérant cette muraille, de très faible épaisseur et qui n'a pas en certains endroits une hauteur de deux mètres, nous ne pouvons nous empêcher de comparer ce système de défense aux fortifications de nos places de guerre. Les remparts de Blida et de la plupart des villes d'Algérie ne pourraient résister à quelques coups de canon; heureusement, les Arabes n'ont pas d'artillerie.

Quelques historiens ont voulu faire remonter l'origine de Blida jusqu'à la domination romaine; on ne sait pas à quelle époque elle fut fondée, nous pouvons seulement affirmer qu'elle a toujours été regardée par les Arabes comme un séjour enchanté. « On vous appelle une petite ville, disait le marabout Mohammed ben Yussef, et moi je vous appelle une petite rose. »

Il est certain que la situation de cette cité, couchée « belle d'indolence » sur la pente douce de la montagne, dans un nid de fraîche et odorante verdure, au milieu des eaux murmurantes, devait frapper l'imagination des Arabes, amis du plaisir facile, du repos et de la rêverie. Blida est la reine de la Mitidja qu'elle domine et qu'elle contemple. En face, sur le revers méridional du Sahel, Koléa la sainte montre avec orgueil la Kouba vénérée de Sidi Embarek, tandis qu'à l'Ouest, dans le lointain, le tombeau de la chrétienne qu'on appellerait à plus juste titre le tombeau de Juba, dresse, au sommet d'une colline, son cône gigantesque que vingt siècles ont respecté.

Blida est une ville neuve; elle a peu de monuments, car sa mosquée n'offre rien de remarquable, et l'église Saint-Charles, de construction récente, ne m'a frappé que par des peintures de mauvais goût et un état de délabrement qui produit une pénible impression. Ce n'est pas une ville arabe, car on ne trouve quelques demeures mauresques que dans la partie haute; c'est une ville coquette, aux rues bien alignées, aux maisons basses et bien bâties, aux eaux limpides, aux vastes horizons. Le jardin Bizot ne manque pas de charmes, mais c'est vers le bois sacré que le touriste doit diriger ses pas.

Là, au milieu d'une végétation luxuriante dont notre flore européenne ne saurait donner une idée, à l'ombre d'oliviers séculaires aux troncs noueux et puissants, aux rejetons multiples, s'élèvent deux élégantes Koubbas dont

l'une, celle de Sidi Yacoub, est un lieu de pèlerinage renommé. C'est par une belle après-midi de printemps que j'ai visité pour la première fois ces magnifiques bosquets. Frappé d'étonnement, j'admire ces arbres gigantesques dont les ramifications entrelacées forment en certains endroits une véritable voûte de verdure. Un religieux silence régnait dans le bois sacré, je me sentais ému, et je comprenais à quel sentiment obéissaient les anciens en plaçant dans les forêts mystérieuses leurs sanctuaires les plus vénérés. Ce calme que ne trouble aucun bruit, ce demi-jour que pénètrent de loin en loin, comme des flèches lumineuses, quelques rayons de soleil, inspirent une terreur secrète, et portent l'âme à la méditation et à la prière.

Je n'étais pas seul cependant. Accroupi à l'entrée de la Kouba de Sidi Yacoub, un Arabe suivait d'un œil inquiet mes moindres mouvements. Tout à coup il se leva, et prenant un gros chapelet, il se mit à tourner autour du marabout, comme un fauve dans sa cage, en invoquant à haute voix la protection du saint. C'était sans doute un khouan, un de ces fanatiques affiliés à ces sectes religieuses qui se transmettent d'un bout à l'autre de l'Algérie, avec la rapidité de l'éclair, le mot d'ordre de leurs chefs, et qui sont les plus redoutables ennemis de notre domination. Quand il m'apercevait, son œil brillait d'un feu sombre, comme si la présence d'un roumi dans ce lieu consacré lui semblait un sacrilège, et si je n'eusse connu le pays, je n'aurais été qu'à demi rassuré.

(A suivre).

J.-B.

Bibliographie

Notre compatriote M. Léopold Barra, secrétaire de l'Académie de Montréal, à Toulouse, va publier sous ce titre: *Sous les Charmilles*, un coquet volume, illustré par A. Clerget.

Voici un court fragment de la préface de cet ouvrage, écrite par M. Francis Maratuech, directeur du *Feu Follet* et publiée dans la *Bibliographie*.

« Je vous ai vu — séduit par le vol d'un moucheron, intrigué par les zigzags d'une fourmi ou d'une « bête à bon Dieu » dans l'herbe — vous arrêter pendant des heures, qui ne sont pas certes des heures de paresse, pour étudier la vie des petites bêtes.

« Vous êtes satisfait quand vous avez surpris un roman entre deux touffes de serpolet, et vous savez pourquoi le rossignol, ce soir, précipitera ses roulades...

« Heureux poète ! Vous avez agrandi votre vie de tout ce qu'on rencontre d'attrayant, de nouveau et de mystérieux, ici-bas.

« Pas un moucheron, pas un papillon, pas une fenille qui ait le même uniforme banal. Combien le monde que vous explorez est plus varié, plus riche, plus vraiment artistique que le nôtre !

« Si l'on crève d'ennui dans celui-ci, où l'on erre, pendant les trois quarts du temps, dans tous les brouillards et dans toutes les boues; l'autre, sous vos fraîches charmilles, roule, durant sa vie d'« éphémère » dans un rayon de soleil, vole sous l'azur par delà les nuages, où fait l'amour — ivre de la rosée bue dans les coupes éclatantes et parfumées des fleurs !...

« Je ne suis plus assez jeune et ma plume alourdie par ce qu'elle a fouillé déjà, n'est plus assez agile pour toucher aux ailes diaprées des hôtes de vos charmilles. Restez dans cette voie, fraîche, tranquille et remplie de frôlements d'ailes et de chansons. N'oubliez jamais qu'il vaut mieux — pour la santé de l'âme — examiner des insectes au microscope que d'analyser l'espèce humaine... »

A quoi la bienveillante directrice du *Bio-gramme* ajoute cet aimable *post-scriptum*:

« Heureuse de mêler ma voix à celle du brillant préfacier de *Sous les Charmilles*, j'extrait, de mes *Fleurs éphémères*, LE MONDE AILÉ, dédié à l'« heureux poète qui sut agrandir sa vie de tout ce qu'on rencontre d'attrayant, de nouveau et de mystérieux, ici-bas. »

« Bien qu'en vers, mon hommage est loin d'être poétique comme la prose de Francis MARATUECH. Pour écrire son exquise préface, le parrain des « petites bêtes de Léopold Barra, a dû, j'en jurerai, prendre un pétale de rose en guise de papier et se servir d'une plume d'or détachée à l'aile d'un des ravissants oiseaux qui chantent *Sous les Charmilles*.

« Marie-Edouard LENOIR. »

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 7 novembre 1885. — Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Les anciens cimetières de Paris; Affaires d'Orient; La fête des Trépassés en Bretagne; Beaux-Arts; « A five o'clock tea », par J. Stewart; Jules Claretie; Le théâtre illustré: « Le petit Poucet »; Le monument de Claude Bernard. — Revue anecdotique, par Lordan Larchey. — « D'après Rubens », nouvelle (suite), par R. d'Arbois. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echees. — Récréations de la famille. — Gravures: Les anciens cimetières de Paris; Affaires d'Orient; Vues de Philippoli; La fête des Trépassés en Bretagne. — Beaux-Arts: « A five o'clock tea »; M. Jules Claretie; Le théâtre illustré: « Le Petit Poucet »; Le monument de Claude Bernard. — Echees. Rébus. — Bureaux 13, Quai Voltaire, Paris.

LE BON JOURNAL, Sommaire du numéro du 8 novembre 1885. — Camille Flammarion: La prière universelle. — Victor Cherbuliez: Le Comte Kostia (suite). — Georges Ohnet: La Grande Marnière (suite). — Armand Silvestre: Chi Lo Sa. — Xavier de Montépén: Jean Vaubaron (suite). — Constant Guéroult: Les Dames de Chamblis (suite). — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

St-NICOLAS, 6^e année. Sommaire du numéro 49. (5 novembre 1885). Marquise et Pirouette. Tante Nicole. — Le septième père dans la maison. — Les héritiers de Montmercy. Eudoxie Dupuis. — Où la vanité va-t-elle se nicher? — Les aventures d'un petit pantin. C. Breton, née Samson. — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par J. Knioh, F. Régamey, Birch, E. Grisot, A. Sandoz, Gaillard, etc., etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA NATURE, Sommaire du 7 novembre 1885. — La « Telpher line » de Glynde. — Expériences de transmission de la force par l'électricité. Marcel Deprez. — L'épouerré-graphomètre ou le quadrant de campagne Collesco. — La phaéton à vapeur de MM. le comte de Dion, G. Bouton et Trépardoux. Gaston Tissandier. — Nouveau viaduc de la Tay. L'outillage de la fondation des piles. G. Richou. — Le rayon vert. Trève. — L'outillage de l'amateur. La forge et l'atelier de serrurerie. A. B. — Nécrologie: le Dr N. Joly. G. T. — Bibliographie. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 2 novembre 1885. Stanislas Meunier. — Balleine pêchée par un bateau de Fécamp. — Supplément: Boîte aux lettres. — Communication diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 43^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y commence l'étude de la « Bavière ». Outre une carte physique du royaume de Bavière, quatre gravures ornent le texte: Le Maximilianeum à Munich, Rothenbor à Augsburg, costumes de l'Algau, la Belle Fontaine à Nuremberg.

BOURSE. — Cours au 10 novembre

3 0/0.....	79 95
3 0/0 amortissable (ancien).....	84 65
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	104 55
4 1/2 0/0 1883.....	108 05

Dernier cours du 9 novembre.

Actions Orléans.....	1,300 00
Actions Lyon.....	1,222 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	382 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	343 50
Obligations Lombardes (jouissance.....	340 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	326 50

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le *Sirope* et la *Pâte de Nafé de Delangrenier*, étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, gripes, bronchites, irritations de poitrine et de gorge; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?

Prenez les *Pastilles BRACHAT*, à la *Sève de pin*, au *Lactucarium* et à la *Codéine*. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures: toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires.

La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Leyteire, Bordeaux.

Demandez les *Pastilles BRACHAT* dans toutes les bonnes Pharmacies.

INJECTION BROU

ZINCO-SAMURININE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.

Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

Étude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

Saisie immobilière

Adjudication fixée au **DOUZE DÉCEMBRE** prochain.

Suivant procès-verbal de M^e CROS, huissier à Castelnaud-Montratrier, en date du sept août dernier, dénoncé par exploits des vingt-un et vingt-deux du même mois d'août et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le vingt-neuf du même mois d'août, volume 101, numéros 35 et 36.

Il a été procédé :
A la requête de M. Arnaud SABATIÉ, propriétaire, habitant et domicilié du lieu de Costemaube, commune de Cazes-Mondemard (Tarn-et-Garonne), lequel a constitué, M^e Scipion DELBREIL pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, y demeurant, Cour de la Charreusse, numéro 10.

Sur la tête et au préjudice de 1^o Marguerite Quèbre, veuve du sieur Jean-Antoine Quèbre, sans profession; 2^o Marguerite Quèbre, sans profession, veuve du sieur Antoine Siméon; 3^o Raymond Quèbre, sourd-muet; 4^o Marguerite Quèbre, épouse du sieur Jean-Baptiste Resseguier, tous propriétaires, domiciliés de la commune de Castelnaud-Montratrier; 5^o Perette Quèbre, épouse du sieur Pierre Estampes, propriétaires, domiciliés de la commune de Pern; 6^o Jean Laval fils, menuisier, domicilié de ladite commune de Castelnaud-Montratrier; 7^o Enfin Marguerite Laval épouse du sieur Jean Desseaux, charpentier, domiciliés tous deux à Cahors.

Les dits Jean et Marguerite Laval, pris en

leur qualité d'héritiers et représentants de Marie Quèbre leur mère, décédée; cette dernière avec les consorts Quèbre sus-nommés pris en qualité d'héritiers et représentant de la dame Anne Boyé, veuve du sieur Bertrand Quèbre, leur mère décédée.

A la saisie réelle des biens ci-après désignés :
Biens saisis et à vendre.

1^o Une Terre sise à la Missoulette, formant le numéro 119, section L de la matrice cadastrale de Castelnaud, d'une contenance de trente-huit ares, dix centiares, quatrième et cinquième classes, d'un revenu de trois francs cinquante-quatre centimes;

2^o Un Bois sis à Labourrelle, formant le numéro 151, section L de ladite matrice cadastrale, d'une contenance de quatre-vingt-deux ares, soixante centiares, quatrième et cinquième classes, d'un revenu de trois francs vingt-un centimes;

3^o Une Terre sise audit lieu de Labourrelle, formant le numéro 152, section L de ladite matrice cadastrale de Castelnaud, d'une contenance de seize ares, soixante centiares, cinquième classe, d'un revenu de cinquante centimes;

4^o Une Vigne sise audit lieu de Labourrelle, formant le numéro 153, dite section L de la matrice cadastrale de Castelnaud, d'une contenance de vingt-quatre ares, quatre-vingts centiares, cinquième classe, d'un revenu de soixante-quatorze centimes;

5^o Une Pâturage aujourd'hui sainfoin, formant partie du numéro 155, section L de ladite matrice cadastrale, d'une contenance de cinq ares, quarante centiares, d'un revenu de quatre-vingt-un centimes, première classe;

6^o Une Grange et Hangar, le tout contigu adossé à la maison construite en pierre et couverte en tuiles canal à deux tombants d'eau, elle a son entrée au levant; au nord se trouve une ouverture ou trou pratiqué dans le mur; dans la grange se trouve une étable à bœufs, ayant son entrée au midi sous le hangar, le tout est construit sur le patis de la maison, numéro 156,

section L de ladite matrice cadastrale, d'une contenance d'un are vingt centiares environ, d'un revenu de quatre-vingt-dix centimes, première classe;

7^o Un Jardin sis audit lieu de Labourrelle, formant le numéro 157, section L de ladite matrice cadastrale, d'une contenance de trois ares, dix centiares, première classe, d'un revenu de deux francs quatre-vingt-cinq centimes;

8^o Une Terre sise audit lieu de Labourrelle, formant le numéro 159, section L de ladite matrice cadastrale de Castelnaud, d'une contenance de douze ares, vingt-centiares, deuxième classe, d'un revenu de sept francs quarante-quatre centimes;

9^o Une Terre sise audit lieu de Labourrelle, formant le numéro 160, dite section L de ladite matrice cadastrale, d'une contenance de treize ares, quatre-vingts centiares, troisième classe, d'un revenu de un franc trente-sept centimes;

10^o Une Vigne sise au Pech de la Mothe ou Laniolo, formant le numéro 3, section M de ladite matrice cadastrale, d'une contenance de treize ares, quatre-vingts centiares, quatrième classe, d'un revenu de quatre-vingt-dix-sept centimes;

11^o Une Terre sis au lieu dit Pech de la Mothe, ou Laniolo, formant partie du numéro 7, section M de ladite matrice cadastrale de Castelnaud, d'une contenance de vingt ares, quatre-vingt-dix centiares, troisième et quatrième classes, d'un revenu de six francs quinze centimes;

12^o Un Pré sis audit lieu de Pech de la Mothe, formant le numéro 8, dite section M de la matrice cadastrale de Castelnaud, d'une contenance de vingt ares, soixante-dix centiares, d'un revenu de treize francs quatre-vingt-dix-sept centimes;

13^o Une Vigne sise à la Missoulette, formant partie du numéro 120, section L de ladite matrice cadastrale de Castelnaud, d'une contenance de seize ares, vingt centiares, troisième et quatrième classes, d'un revenu de un franc soixante-quinze centimes.

Les immeubles ci-dessus décrits sont portés à la matrice cadastrale sur la tête du sieur Jean Boyé, dit Magalotis, à la Bourrelle et dépendent de sa succession.

Ils sont la propriété des consorts Quèbre-Laval saisis, sus-nommés, en leur qualité d'héritiers d'Anne Boyé, veuve Quèbre, fille dudit Jean Boyé. Ils sont situés dans la commune de Castelnaud-Montratrier, canton de ce nom, arrondissement de Cahors, département du Lot.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente des biens ci-dessus décrits et saisis, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, le vingt-sept septembre dernier et publié à l'audience du 24 octobre, aussi dernier et ce jour-là l'adjudication desdits biens a été continuée au douze décembre prochain.

En conséquence, l'adjudication des biens saisis aura lieu le **DOUZE DÉCEMBRE** prochain, jour de samedi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville.

Elle sera faite en un seul lot sur la mise à prix de **dix francs**, ci..... 10 francs.

En sus des charges.
Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme,
Cahors, le six novembre mil huit cent quatre-vingt.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le octobre m i
mil huit cent quatre-vingt-cinq, F^o C^o
reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : MASSIP, receveur.

Cahors, Imp. Layton.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque, cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	4 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.

MAISON DES 100,000 PALETOTS
ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.
Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions vésicales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^{ie} concessionnaire :

PARIS, 3, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.



Le propriétaire-gérant, Layton.

GRAND SUCCÈS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE!!!

Exposition universelle d'Anvers 1885

LES MACHINES À COUDRE PAR EXCELLENCE

« HURTU et HAUTIN »

Viennent de remporter encore les plus hautes récompenses

Deux grands Diplômes d'honneur

Chez : Jean LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, CAHORS

Nouvelles machines à coudre HURTU, depuis 50 francs, garanties sur facture.

Machine HURTU, à fil continu, faisant 2,500 points à la minute.

EXPOSITION



CAHORS 1881

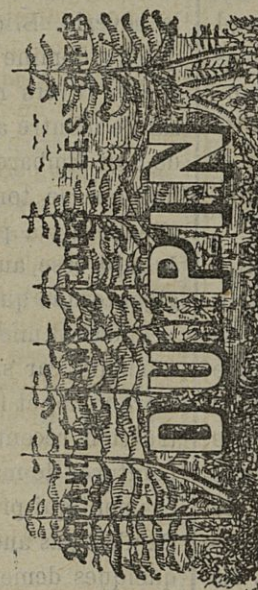
B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 3 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES YOSGES
Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Périgueux ont apprécié la bonté. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.



21 RÉCOMPENSES, 4 PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
BOULEVARD CAP-MAIRIE 1881 CONCOURS
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.